

PETITE ENFANCE : LANCY INVESTIT LES LOCAUX D'UN JARDIN D'ENFANTS PRIVÉ

Les discussions avec la FER (Fédérations des entreprises romandes), propriétaire des locaux de la structure privée « Les Coccinelles » ont abouti ce 1^{er} juillet. Le Jardin des Tout-Petits, l'une des cinq garderies municipales de la commune, déménagera au chemin de la Caroline dès le mois d'août.

AUGMENTER LE NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL

Le Conseil administratif de la Ville de Lancy et la FER ont signé un bail qui confirme que la Commune investira le lieu, où des enfants de 2 ans et demi à 4 ans (lancéens ou non) ont été accueillis depuis les années 60 dans une structure entièrement privée et ne bénéficiant pas de subvention communale. Avec ce déménagement, ce ne sont pas moins de 10 familles lancéennes supplémentaires qui profiteront de la structure dès la rentrée prochaine. Concrètement, le Jardin des Tout-Petits passera de 12 à 16 places et la priorité sera donnée aux habitantes et habitants de la commune. Les familles pourront y amener leur enfant entre deux et quatre demi-journées par semaine.

Le projet démontre que l'Exécutif lancéen poursuit toujours son objectif d'ouvrir 150 places supplémentaires d'ici 2025. Pour rappel, 14 places seront ouvertes entre août et janvier dans le cadre du [projet-pilote](#) testé dans les garderies Caroll et du Petit-Prince (dont les locaux seront complètement rénovés), qui permettra d'offrir aux plus grands la possibilité de prendre le repas de midi dans ces garderies. Deux nouvelles crèches (Rambossons et Bac-Maisonnettes) et une crèche multi-âge de dépannage (Bossons) totalisant 118 places ouvriront également entre 2023 et 2024.

AMÉLIORER LES LOCAUX DES STRUCTURES À PRESTATIONS RESTREINTES

En remplaçant cette garderie privée par une structure publique, la Ville de Lancy souhaite poursuivre sa valorisation des prestations en faveur de la petite enfance, en proposant notamment un accueil de qualité dans les structures à prestations restreintes (garderies). Pour Salima Moyard, « Grandir à Lancy est un projet large, qui vise certes, l'augmentation du nombre de places mais aussi une qualité de service à la hauteur des attentes et besoins de familles. La municipalisation de la petite enfance est l'occasion de construire de nouveaux projets ambitieux et de créer une véritable politique publique en la matière. »

Avec la reprise de ces locaux, la Ville de Lancy proposera une prestation différente de celle proposée par la structure privée. Historiquement, « Les Coccinelles » accueillait les tout-petits de 8h à 11h15 et de 13h30 à 16h15. La Ville de Lancy conservera les horaires actuellement en place au Jardin des Tout-Petits (soit 8h-12h et 13h30-17h30) et pourra accueillir les enfants dès 1 an et ce, jusqu'à l'entrée à l'école.

Prochain défi et autre volet de la municipalisation : l'intégration de plus de 250 collaboratrices et collaborateurs des crèches et garderies dès le 1^{er} septembre. Un chantier interne parallèle qui démontre que le changement intervient aussi bien pour les familles à l'externe, que pour l'administration, en interne.

CONTACTS / **Salima Moyard**, Maire de Lancy s.moyard@lancy.ch / **Julia Montefusco Lechenne**, cheffe du Service de la petite enfance j.montefusco@lancy.ch / **Informations pratiques/demandes de photos** : communication@lancy.ch